



# BROCANTE du 1er mai

## bulletin d'inscription pour les cangéens

(à retourner impérativement avant le 14 avril 2025)

**NOM :**..... **Prénom :**.....

**Adresse :** .....

**Téléphone :**.....**Mail :**.....

**N° de carte d'identité :**.....

### Je certifie :

( ) être un particulier et atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile, vendre exclusivement des objets personnels et usagés non acquis pour la revente.

( ) être un professionnel (n° d'immatriculation au RC :.....)

**Date :**

**Signature :**

\*Merci d'écrire très lisiblement

### métrage et prix

**FORFAIT** : 5 mètres gratuits  
2,50 € le mètre supplémentaire  
dans la limite de 20 mètres MAXIMUM

**chèque à l'ordre du SGC DE LOCHES**

**Métrage souhaité** :.....

**Montant à payer** : .....

### véhicule

De quel type de véhicule disposez-vous :

• voiture

• camion

• remorque

L'emplacement forfaitaire de 5 mètres ne convient qu'à une voiture seule.

### Votre inscription ne sera validée que si nous recevons :

- le formulaire correctement complété, daté et signé
- votre chèque libellé à l'ordre du SGC DE LOCHES
- la photocopie de votre pièces d'identité ou extrait kbis pour les professionnels
- **POUR RAPPEL** : les habitants de Cangey doivent impérativement venir consulter leur numéro d'emplacement avant de se placer - ils seront affichés à la porte de la mairie la veille de l'évènement.

### Conditions générales

- Aucun remboursement n'est possible après l'inscription quel que soit le motif,
- Cette manifestation est un vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage,
- La municipalité décline toutes responsabilités en cas de vol, casse, type de produits vendus, etc...
- Seule la municipalité est habilitée à gérer les emplacements.
- La municipalité, dans le respect de la législation en vigueur, transmet à la Préfecture d'Indre et Loire, le registre des exposants pour contrôle.

**SIGNATURE :**